



Château-d'Oex, le 31 octobre 2017

Communiqué du canton : **Le Canton apporte son soutien financier au projet d'extension du Musée du Pays-d'Enhaut**

Le Musée du Pays-d'Enhaut est une institution régionale dont la valeur patrimoniale et touristique est plus actuelle et importante que jamais. Partant de ce constat, le Conseil d'État a décidé de soutenir le projet d'extension en lui accordant une aide à fonds perdu de 750'000 francs, soit près de 20% du coût total de sa réalisation. Le futur musée ambitionne de devenir le Centre suisse des papiers découpés.

Le Musée est dépositaire d'une très riche collection d'art populaire, non seulement lié à l'histoire sociale de la fabrication du fromage qui a forgé l'identité de la région, mais aussi d'une incomparable collection d'oeuvres d'artistes-découpeurs, à l'origine de la tradition de renommée internationale des découpages du Pays-d'Enhaut et du Simmental. Les patrimoines du Musée du Pays-d'Enhaut, reconnus par les politiques culturelles nationale et cantonale (saison d'alpage et découpage), sont identifiés comme des fondements de la politique touristique de la région, avec un potentiel très concret de développement d'offres et de produits correspondant à une demande du public et à l'identité même du Pays-d'Enhaut.

Le projet d'extension offre la possibilité de concrétiser un partenariat avec l'Association suisse des amis du papier découpé et constitue l'une des pièces maîtresses du pôle d'excursion «Château-d'Oex Pays-d'Enhaut» mis en place avec le MOB et différents partenaires régionaux. Le Conseil d'État a ainsi reconnu la pertinence de ce projet exemplaire de diversification et reconversion touristique et décidé d'accorder à l'Association du Musée du Pays-d'Enhaut une aide à fonds perdu de 750'000 francs pour contribuer à financer sa réalisation. Cette contribution cantonale représente près de 20% des investissements nécessaires à l'extension du Musée, estimés à 3'818'000 francs.

Le Conseil d'État considère ainsi que le projet d'extension du Musée du Pays-d'Enhaut s'inscrit dans la droite ligne des options stratégiques qu'il a définies en matière de diversification touristique dans le cadre du programme Alpes vaudoises 2020. Si ce projet présente un intérêt économique régional de par ses retombées directes et indirectes, ainsi que de par le rayonnement qu'il propose — en adéquation avec le positionnement du Pays d'Enhaut — il revêt aussi un grand intérêt culturel et patrimonial de niveau régional, cantonal, voire national.

Un pas important pour le projet de centre suisse du papier découpé

La décision du Conseil d'Etat de soutenir substantiellement le projet d'extension du Musée du Pays-d'Enhaut est un encouragement à la mesure des ambitions de ce beau projet régional (voir communiqué du canton ci-dessus). L'intérêt patrimonial du Musée, de ses collections et de sa fonction active de promotion de la tradition vivante du découpage n'est plus à démontrer. Pour l'économie régionale le projet d'extension du Musée est aussi un élément clé de la diversification touristique à développer autour de l'axe *culture, patrimoine et art de vivre*, selon la vision stratégique adoptée par l'office du tourisme régional.

Défini dans un projet scientifique et culturel solide, ce projet longuement réfléchi offre la possibilité de concrétiser un partenariat très intéressant avec l'Association suisse des amis du découpage sur papier. Il est une pièce maîtresse du pôle d'excursion Château-d'Oex Pays-d'Enhaut mis en place avec le MOB et différents partenaires régionaux. Quoiqu'ambitieux ce projet a été considéré comme raisonnable par les autorités communales du Pays-d'Enhaut, au niveau de l'investissement comme dans ses frais d'exploitation.

Il n'en demeure pas moins qu'il n'est considéré comme réaliste que dans la mesure où il peut être financé sans recours à l'emprunt. Après une décision de soutien du Fonds d'équipement touristique du Pays-d'Enhaut de 950'000.- à fonds perdu, en mai 2016, la décision du canton relative à l'aide LADE sollicitée était donc très attendue. La décision du Conseil d'Etat permet maintenant à l'association du Musée de poursuivre sa recherche complémentaire de fonds propres et de lancer l'étude technique relative à la proximité de la ligne du MOB.